

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 04 Avril 2023

Délibération n°2023-MAIRIE-017

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois d'avril à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BOUNOUA Houassilla, COMPAN-RICHARD Agnès, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela, VOLPELLIERE Stéphanie

Absents : BONICEL Carole, DURET Laëtitia, PRATLONG Maxime, RAMON Guillaume,

Mme NARDINI Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : BUDGET PRIMITIF 2023 M49 Assainissement

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 11

Convocation le :
28/03/2023

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2023 M49 Assainissement :

Les dépenses et les recettes d'exploitation s'équilibrent à 53 808.79 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 61 189.78 €

Le conseil municipal approuve, le budget primitif M49 Assainissement 2023.

VOTE : Adopté par les membres présents et représentés : 10 voix pour / 1 abstention (Mme Agnès COMPAN-RICHARD)

Pour copie conforme

